



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

APPEL DE PROJETS CIBLÉ 2018
MISER SUR LA QUALITÉ, OUI MAIS
PAS SEULEMENT POUR LES NOUVELLES PLACES

Montréal, 6 mars 2018 – L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) était présente, le 6 mars 2018, lors de l'annonce du ministre de la Famille de créer 2000 nouvelles places, dont 1700 nouvelles places en CPE. Ces places seront réparties sur le territoire québécois. Ces 1700 places en CPE s'ajouteront aux 94 743 places en CPE qui existaient au 31 décembre 2017. Rappelons au passage que depuis le début du mandat de ce gouvernement, plus de 19 141 nouvelles places en garderies non subventionnées ont été créées, pour un total de 65 782 places au 31 décembre 2017.

« Pour tous les enfants qui aspirent à l'égalité des chances, il faut se réjouir que le gouvernement opte pour la qualité en créant 85 % des nouvelles places dans des milieux offrant 3,5 fois plus de qualité que les autres, selon sa propre étude *Grandir en Qualité 2014*, a déclaré Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCPÉ. La science a certes fait la démonstration que seuls les milieux de bonne à excellente qualité sont susceptibles de réduire les facteurs de vulnérabilité des enfants qui arrivent à la maternelle. »

Or, ce gouvernement s'est fixé pour objectif de hausser, d'ici 2025, le nombre d'enfants ne présentant aucune vulnérabilité à leur arrivée à la maternelle de 74,4 % (2012) à 80 % (2025). Malheureusement, le gouvernement devra prévoir beaucoup plus de mesures favorables à la qualité s'il souhaite atteindre cet objectif.

Financement révisé des projets déjà en cours

Profitant de l'occasion, le Ministre a également déclaré sa volonté de faciliter la création de 3800 places qui ont déjà été attribuées, mais dont la réalisation comporte plusieurs défis. Notons qu'en 2014, le gouvernement avait limité la capacité des CPE à développer des places en les obligeant désormais à financer eux-mêmes 50 % des coûts totaux des projets. Ainsi, le Ministre annonce que son gouvernement reculera sur cette importante barrière à la réalisation des projets, en offrant un financement de 75 % à 100 %, pour un maximum de 3800 places qui avaient pourtant déjà été attribuées.

« En début de mandat, ce gouvernement a paralysé de nombreux projets exceptionnels, a ajouté M. Senécal. Aujourd'hui, le gouvernement recule partiellement sur cette décision. Nous sommes d'avis qu'il aurait dû reconnaître son erreur et rétablir les conditions de financement de projets qui prévalaient à son arrivée au pouvoir, a conclu M. Senécal. »



À propos de l'AQCPÉ

L'[AQCPÉ](#) a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la *Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance* a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

- 30 -

Renseignements :

Marie-Claude Lemieux

Directrice, Affaires publiques et gouvernementales
514 268-1706 | marie-claude.lemieux@aqcpe.com